

Vendredi 22 Mai 2020

Très chers paroissiens,

J'espère que vos santés sont bonnes et que vous vous portez bien. Priorité à la santé : telle a été la ligne directrice du confinement. Remercions le Seigneur pour la santé qu'il nous donne et rappelons-nous cette phrase de Saint Paul que j'avais soulignée dans l'un des textes : « **En toutes circonstances, soyez dans l'action de grâce** », dans un état d'esprit eucharistique. Ne pouvant pas communier physiquement pour l'instant, je vous écrivais plusieurs manières de prier. Et elles sont si nombreuses et peuvent nous relier au cœur de la foi, de la présence avec le Christ. Continuons de nous enrichir de la palette colorée des différentes prières que nous offre la tradition vivante de l'Eglise.

*Devant des questions posées, aujourd'hui il me faut faire une mise au point pour reprendre demain l'exploration de ces différentes manières de prier.*

- 1- **Des informations sur la reprise des cultes : quand pourrons-nous reprendre les messes et activités publiques ? A quelles conditions pourrons-nous les reprendre ?** Vous êtes certainement au courant de "l'actualité" concernant la reprise des cultes. Jusqu'à ce jour, nous n'avons aucune consigne ni du gouvernement, ni de la conférence des évêques de France, ni du diocèse, sur les conditions et la date de cette reprise, annoncée à ce jour au 2 juin. Le parti démocrate chrétien, des traditionalistes ont fait des recours auprès du Conseil d'Etat pour discrimination. Le conseil d'état a validé cela et demande au gouvernement de "revoir sa copie" pour le 26 mai prochain. La conférence des évêques de France ne voulait aucunement entrer dans une bataille juridique. Mais elle a lieu désormais et de mon côté je la déplore. Le recours au conseil d'état est l'expression de la démocratie. Y a-t-il matière à polémique ? Je ne le pense pas. Alors que l'autorisation du rassemblement pour 10 personnes est en vigueur, faut-il faire une exception pour les cultes ? Le virus n'entrerait-il pas dans les églises ou les mosquées ou les synagogues ? Les cultes sont-ils brimés, discriminés parce que nous ne pourrions pas célébrer la Pentecôte, comme nous n'avons pas pu célébrer ensemble la semaine sainte ? La conférence avait présenté un plan possible de reprise des cultes, avec des conditions pour une reprise après le 11 mai. - Je ne suis malheureusement ou heureusement pas évêque, ni ami personnel de membre du gouvernement et ne connaît pas ces conditions- Peut être aurons-nous au cours de la semaine prochaine des informations sur la date possible de reprise des cultes et sur les conditions. **Une date de reprise des cultes ne voudra pas dire pour autant le retour immédiat à la normale.** Il est fort possible que nous ayons un nombre restreint de personnes qui pourront assister au culte. Sachons que pour l'instant seulement 20 personnes peuvent assister aux funérailles. Nous ne sommes pas non plus les seuls à attendre des informations : le tourisme, les cafés restaurants ... etc. D'autre part des questions se posent : comment donner la communion en respectant les nécessaires consignes sanitaires... etc. Je vous le redis : patience, courage !
- 2- **Restons sereins !** Nous sommes dans une situation inédite, face à un virus qu'ensemble nous cherchons à contrôler. Le retour à la normale se fera progressivement dans tous les domaines et probablement avec plusieurs mois devant nous. Je n'ai pas plus d'informations que vous, que celles que nous pouvons trouver dans les médias sérieux.

3- **Faut-il trouver des astuces pour pouvoir célébrer ?** Par exemple, voulez vous que je mette un cercueil dans l'église, que je choisisse 20 paroissiens parmi les meilleurs et que je dise la messe, et je me justifierai auprès des autorités en prétextant que je célèbre un enterrement ? Non je ne le ferai pas, ni ne chercherai des « astuces ». Soyons responsables, patients. Attendons raisonnablement la date possible de reprise des cultes, les conditions dans lesquelles nous pourrions sereinement les célébrer. Ne soyons pas impatients, ni pressés de retrouver notre « activisme » d'avant le confinement. Préparons nous plutôt à une reprise très progressive de nos cérémonies et activités, continuons de nous enrichir spirituellement de liturgies familiales et domestiques. N'entrons pas dans une polémique pour rien. Continuons à nous concentrer sur la priorité de la santé des paroissiens, des plus fragiles notamment. Continuons à nous rapprocher du Seigneur par des moyens autres que la présence physique les uns des autres. Lorsque j'aurai des informations précises je vous les communiquerai. Vous pourrez d'ailleurs certainement les trouver en même temps que moi aux informations. **A ce jour je n'en ai pas.**

Si nous avons des informations venant du gouvernement d'ici la semaine prochaine, nous nous retrouverons jeudi prochain avec l'EAP pour envisager la mise en œuvre des conditions de reprise du culte. Mais envisageons déjà qu'elles seront forcément restrictives du fait de la propagation du virus toujours à l'œuvre sur notre territoire et dans bien des régions du monde. **Même dans ces circonstances encore pleines d'incertitudes, soyons dans l'action de grâce plutôt que dans l'impatience.** Père Jérôme Richon